

Le Courier du Vietnam, 17/11/97, p 3

Conférence de presse finale du VIIe Sommet

Le nouvel élan de la Francophonie

Après trois jours de travail dans une atmosphère de franchise, d'ouverture et de solidarité, le VIIe Sommet des pays ayant le français en partage s'est achevé dimanche. Avec l'adoption de trois documents: la Charte de la Francophonie, la Déclaration de Hanoi et le Plan d'action. Ils reflètent l'ambition de la Francophonie: être plus active sur les enjeux prioritaires que sont l'économie, la politique et la culture.

LORS de la conférence de presse finale, tenue hier au Théâtre municipal de Hanoi, Mme Nguyen Thi Binh, vice-présidente de la République du Vietnam, a qualifié d'"excellents résultats" les travaux accomplis au VIIe Sommet.

«La plus grande réalisation de la Conférence, c'est d'avoir renforcé considérablement la solidarité et l'amitié qui ont depuis toujours existé entre pays membres de la Communauté, une tradition précieuse qui cimentera la Communauté et qui la rend plus attractive et plus ouverte», a souligné Mme Binh. Une déclaration illustrée par l'adhésion à la Francophonie de deux nouveaux pays, la Moldavie et Sao-Tomé et Principe, et l'accueil de trois observateurs: l'Albanie, la Pologne et la Macédoine.

Le Sommet a consacré beaucoup de temps à débattre du thème «Renforcement de la coopération et de la solidarité au sein de la Communauté francophone pour la paix, le développement économique et social». Il souligne ainsi la nécessité de la coopération économique au service du développement de tous les pays, avec une mondialisation accélérée et un appel à l'aide au bénéfice des pays plus démunis.

La Communauté préconise de soutenir avec détermination le dialogue Nord-Sud et de promouvoir la coopération Sud-Sud. Une Conférence des Ministres de l'Economie des pays ayant le français en partage a été convoquée pour le biennium

1998-1999. L'objectif: matérialiser l'initiative de création de l'Espace économique francophone prise par le Sommet de Cotonou.

Le Sommet a également décidé d'étendre les domaines de coopération traditionnels de la Communauté comme la culture, la communication, l'éducation et la formation, l'édification de l'Etat de droit, etc.

Se doter d'un projet politique

Selon Mme Binh, un autre résultat important réside dans la réforme institutionnelle avec l'élection à l'unanimité de M. Boutros Boutros-Ghali au poste de Secrétaire Général de la Francophonie. Ainsi, La Francophonie veut être un acteur à part entière sur la scène internationale.

A la question si la Francophonie, à l'image du Commonwealth, prendra des sanctions contre certains pays, le président français Jacques Chirac a répondu: «La sanction n'est pas dans la tradition francophone. Elle relève de la compétence de l'ONU. La France n'est pas disposée à accepter que la Francophonie puisse prendre des sanctions, quelle que soit leur nature. Nous voulons convaincre et non pas contraindre.» Pour sa part, Mme Binh a ajouté qu'il est inscrit dans la Charte que la Francophonie «respecte la souveraineté des Etats, leur langue et culture. Elle observe la plus stricte

354